

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Roussillon en mode prévention **Interdiction des matelas, divans et électroménagers lors de la collecte des déchets et des volumineux à compter du 6 avril**

Saint-Constant, le 2 avril 2020 – La MRC de Roussillon informe les citoyens qu'à compter de la semaine du 6 avril, les matelas, les divans et les électroménagers sont temporairement refusés lors de la collecte des déchets et des volumineux, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure temporaire vise à réduire les risques de contamination pour les employés qui offrent ce service essentiel à la population.

En effet, certains types de volumineux (meubles ou objets plus volumineux que le bac de déchets et qui ne peuvent être comprimés ou démontés) comme les matelas, les divans rembourrés et les électroménagers sont difficiles à manipuler par les éboueurs, les obligeant souvent à coller les objets sur leur corps, ce qui augmente les risques de contamination au virus.

Toutefois, les citoyens pourront continuer de déposer leurs volumineux de petite taille en bordure de rue, en respectant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre le bac et entre eux. Ces derniers doivent être facilement manipulables à bout de main. Ils doivent donc être petits et légers.

De plus, comme les écocentres, points de dépôts municipaux et centres de réemplois sont fermés sur le territoire, on vous demande de garder vos matelas, divans, meubles et électroménagers jusqu'à ce que la crise sanitaire soit terminée.

Tout comme les bacs, les volumineux doivent être placés en bordure de rue au moins 24 h avant la collecte des déchets, pour limiter les risques de contamination.

Une page Web dédiée aux mesures temporaires pour la gestion des matières résiduelles

En raison des différentes mesures temporaires mises en place pour diminuer les risques reliés à la COVID-19, la MRC a créé une page Web rassemblant toutes les modifications concernant les collectes.

Elle invite donc les citoyens à consulter régulièrement le roussillon.ca/GMRCOVID-19 à prendre connaissance des mesures temporaires afin de rester informé des changements et à adopter les gestes nécessaires.

La Ligne Info-collectes pour communiquer avec nous !

Si vous avez des questions, des requêtes ou des problématiques avec l'une ou l'autre des collectes de matières résiduelles, vous êtes invités à communiquer avec notre équipe par l'un ou l'autre de ces moyens : en ligne à roussillon.ca/infocollectes ou par téléphone au 514 928-5227.

La MRC de Roussillon profite de l'occasion pour remercier à la fois les citoyens et les employés responsables des collectes de matières résiduelles pour leur collaboration et leur bon travail en cette période difficile.

– 30 –

Source et renseignements :

Mélanie Cloutier, MBA / coordonnatrice aux communications
450 638-1221, poste 330
m.cloutier@mrcroussillon.qc.ca